

Bulletin Communal

2020



Cérémonie du 70^e anniversaire
du Débarquement

105 ans de Mme Motard, notre doyenne



Lavoir de Viessoix



Participation au concours d'épouvantails



Bourg de Viessoix

viessoix

Le mot du Maire Délégué

Madame, Monsieur,

Voici le dernier numéro pour ce mandat de notre bulletin communal, je veux tout d'abord adresser mes remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à sa réalisation. Outre les rubriques habituelles qui tentent de vous informer le plus complètement possible de la vie communale, ce bulletin comporte comme d'habitude un jeu concours à l'initiative de la commission bulletin qui vous met au défi de retrouver les conseillers communaux actuels pendant leur jeunesse. Jeu qui pourra vous faire gagner trois galettes des rois offertes par la commune lors de la présentation de mes vœux le 19 Janvier 2020 à la salle des fêtes de VIESSOIX.

2020 sera l'année des échéances électorales locales avec des nouveautés législatives dont je vous prie de bien vouloir prendre connaissance dans cette publication. Déjà 6 ans que me revient l'honneur d'écrire la première page de ce bulletin, ce qui veut dire que nous arrivons à la fin de notre mandature. Les 15 et 22 mars auront lieu les élections municipales, vous élirez le conseil municipal de VALDALLIERE puisque depuis le 01 janvier 2016, nous sommes en Commune Nouvelle. Je tiens d'abord à vous renouveler nos remerciements pour la confiance que vous nous avez donné. Je veux remercier l'ensemble des membres de l'actuel conseil communal pour le travail accompli durant ces six années, pour leur assiduité aux réunions, pour la qualité des échanges, pour leur implication dans les charges diverses et pour leur sens des responsabilités. Je suis heureux d'avoir pu impulser une méthode de travail basée sur la confiance et la délégation qui a permis un travail d'équipe.

Je souhaitais vous faire partager ma satisfaction de voir démarrer les travaux du pôle scolaire de notre commune. Il répond à l'une des priorités que nous nous étions fixés, celle d'un meilleur confort pour l'enseignement. Par ce projet qui devient une réalité, nous concrétisons notre volonté d'œuvrer à l'épanouissement et au développement de nos enfants. Ils incarnent le renouveau, la pérennité et la continuité de notre commune. Leur réussite est un enjeu majeur pour leur bien-être et ils représentent l'avenir. Défendre l'école, c'est soutenir le premier outil d'intégration et de promotion sociale, sans lequel il ne saurait y avoir d'égalité, soyons fiers que dans ce monde d'égoïsme, les valeurs de solidarité continuent de vouloir dire quelque chose.

Un mot sur la fibre, je vous confirme que la société COVAGE en charge de la mise en place du réseau fibre pour le compte du département a terminé les travaux, vous serez tous invités à une réunion publique qui aura lieu au premier trimestre 2020 afin de vous donner toutes les explications et répondre à vos interrogations.

Un mot sur la fermeture du dépôt de pain, celle-ci fut brutale et inéluctable pour plein de raisons et j'en suis le premier navré; Perdre un commerce est toujours dramatique pour une commune, certains d'entre vous m'ont fait part de leur incompréhension et insatisfaction. C'est une mission qui incombera au prochain conseil communal mais ne nous y trompons pas, la réussite de la réouverture de ce dépôt de pain dépendra de nous tous et de notre volonté de voir perdurer un commerce de proximité.

Je tiens à remercier Monsieur Pierre COURTOIS qui a remplacé Monsieur Marcel DESDOITS (après de nombreuses années de bons et loyaux services) comme porte-drapeau. Il a repris le flambeau avec détermination et nous représente à chaque cérémonie. Je suis reconnaissant envers Monsieur et Madame Bernard MARIE qui s'occupent de l'entretien de l'église, veillent à la préparation et au bon déroulement des offices religieux avec Monsieur et Madame Noël LOUVET.

Je me réjouis de la vitalité de nos associations et de ses représentants qui donnent le meilleur d'eux-mêmes pour favoriser le bonheur des autres. Je n'ai qu'à me louer de l'efficiace du personnel qui sert la commune avec entrain et compétence et des enseignants qualifiés dans la transmission de leur savoir. Je remercie l'ASLV pour les illuminations de NOËL et les membres du CCAS pour la qualité de préparation du repas donné en l'honneur de nos anciens. Vous pouvez dès à présent noter que le prochain repas des anciens aura lieu le 01 mars 2020 à la salle des fêtes de CHENEDOLLE.

Félicitations aux parents des douze nouveaux nés et aux deux couples qui se sont unis dans notre mairie annexe. Ces naissances illustrent qu'il fait bon vivre à Viessoix. Bienvenue aux nouveaux habitants !

Enfin, au nom du conseil communal, je vous souhaite pour 2020 à vous tous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé et la pleine réussite de vos projets. J'espère que cette année apportera la prospérité et le bonheur à chacun d'entre vous.

A toutes et tous, bonne lecture et bonne année 2020.

Votre maire délégué
Patrick POUPION

Etat Civil 2019

(du 1er janvier 2019 au 15 décembre 2019)



NAISSANCES

HERVIEU Martin Marcel Maurice

HAMEL Laurine Suzie Margaux

SESENA GRANDRIE Luna Edwina Marie-Jeanne

MONROTY Lewis Yoan Noé

LEFRANÇOIS Lyanna Adèle Jane

LEMONNIER QUEUDEVILLE Shaïan Mïa Saina Graziella

CHÉRADAME Camille Gildas Victoire

DEVERRE Emy Calie Capucine

LEBARBEY Olga Jeanne Romy

ROBIN Luka Sylvain William

JOYEUX Valentin Louison Axel

CATHERINE Soline Kacy Lili

le 13 janvier à Flers

le 16 avril à Flers

le 17 mars à Avranches

le 04 juin à Flers

le 12 juin à Saint-Lô

le 27 juin à Saint-Lô

le 18 août à Flers

le 11 septembre à Flers

le 14 septembre à Flers

le 27 septembre à Saint-Lô

le 23 octobre à Saint-Lô

le 1er novembre à Flers



MARIAGES

Le 09 février

HAUVILLE Cyril Gérard Denis ET **LEFEBVRE** Eléonore Julie Sylvie

Le 08 juin

PLANCHON Christopher ET **LETAINTURIER** Emilie Céline Julie Coralie

DECES ET TRANSCRIPTION DE DECES

le 19 avril à Vire

ROGER René Marcel Simon
célibataire

le 07 décembre à Vire

MÉNARD Pierre René
époux de LEFAIVRE Henriette

le 15 décembre à Vire

LECOCQ Pierre
époux de CHAMPIN Henriette

**Personnes décédées dont le domicile a été
Viessoix pendant des années**

LETELLIER Andrée veuve MOTARD Bernard, le
28 mars à Tinchebray



Reconnaissance de l'enfant avant sa naissance

Lorsque les parents ne sont pas mariés entre eux, la filiation s'établit différemment à l'égard du père et de la mère.

La filiation maternelle est automatique dès lors que son nom figure dans l'acte de naissance, alors que la filiation paternelle suppose une démarche de sa part ; il doit reconnaître son enfant.

La reconnaissance du père peut se faire avant la naissance, lors de la déclaration de naissance et ultérieurement. Il est possible de s'adresser à n'importe quelle mairie pour reconnaître un enfant avant sa naissance. Il suffit de présenter une pièce d'identité et de faire une déclaration à l'état civil.

L'acte de reconnaissance est rédigé immédiatement par l'officier d'état civil et signé par le parent concerné ou par les deux en cas de reconnaissance conjointe. L'officier d'état civil lui remet une copie de l'acte que celui-ci présentera lors de la déclaration de naissance.

Ecole primaire de Viessoix

210 élèves sont inscrits à l'école au 6 novembre 2019.

L'école comprend **4 sites** : Bernières-le-Patry, Burcy, Presles et Viessoix.

À compter de la rentrée 2019, l'école est devenue obligatoire à partir de 3 ans .

69 élèves sont scolarisés en cycle 1 (PS/MS/GS), 86 en cycle 2 (CP/CE1/CE2)
et 55 en cycle 3 (CM1 / CM2).

Nous comptons 20 PS, 20 MS, 29 GS, 27 CP, 34 CE1, 25 CE2, 30 CM1, 25 CM2.

94 filles et 116 garçons se côtoient dans les différentes cours d'école.

L'école compte 9 classes

PS/MS/GS : Me Laville – site Presles	26 élèves (6 PS / 11 MS / 9 GS)
PS/MS : Me Duraisin – site Bernières	23 élèves (14 PS / 9 MS)
GS: Me Jehan – site Bernières	20 élèves
CP : Me Lannier – site Burcy	22 élèves
CP/CE1 : Me Fouasnon – site Burcy	22 élèves (5 CP + 17 CE1)
CE 1 / CE 2 : Mes Semery et Morin – site Burcy	22 élèves (17 CE1 + 5 CE2)
CE 2/ CM 1 : Mes Olivier et Menou – site Viessoix	25 élèves (20 CE2 + 5 CM1)
CM1 : Me Chardin – site Viessoix	25 élèves
CM 2 : Me Guilloit et M. Hurault – site Viessoix	25 élèves

Dans les classes maternelles interviennent des ATSEM.

Il s'agit de Me Lucas à Bernières-le-Patry et Me Lelarge à Presles.

Madame Piquot travaille aussi sur le site de Bernières à plein temps alors que Me Lair apporte son aide à l'enseignante de Presles.

Enfin , Me Cautru est mise à disposition des enseignantes du site de Burcy afin que l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul se déroulent dans des conditions optimales.

Bonne année 2020

Dominique HURULT



Cross





Sortie forêt de Cerisy



**Peinture
avec Marion Alexandre**





A.P.E. DES COURTES PATTES
des écoles de Bernières le Patry, Presles, Viessoix

L'APE Des Courtes Pattes est heureuse d'accueillir de nouveaux parents pour mener à bien les diverses manifestations à venir. Merci aux professeurs des écoles qui ont organisé pour le plus grand plaisir des élèves, des sorties pédagogiques avec des nuitées.

Programme de l'année

Marché de Noël le 7 décembre à Presles
Vente de grilles pour le panier de Pâques
Randonnée pédestre le 17 Mai 2020 sur Viessoix

Le bureau

3 Co-Présidentes

Amandine Boudonnet

Laëtitia Duchemin

Sophie Barbot

1 Trésorière

Angélique Picot



Investissement 2018/2019

Cabane de jeux extérieur pour l'école de Presles

Pour Noël un livre offert à chaque enfant

Participation aux cadeaux de Noël pour les maternelles de Bernières et de Presles

Contribution aux sorties scolaires de fin d'année

***Les membres de l'APE Des Courtes Pattes vous souhaitent
une bonne et heureuse année 2020....***

Anciens Combattants

Comme chaque année, l'association des anciens combattants a été présente aux diverses cérémonies du secteur :

- ❖ Le 30 mars : Commémoration à la stèle d'Anfernel à Truttemer le Grand
- ❖ Le 28 avril : Journée des déportés à Montchamp
- ❖ Le 8 mai : Commémoration de l'armistice 1945 à Vassy
- ❖ Le 6 juin : Commémoration du 6 juin 1944 à Saint Charles de Percy
- ❖ le 6 juillet : Commémoration à Saint Charles de Percy d'une colonne de civils et d'un aviateur américain attaqués, par erreur, par l'aviation américaine le 8 juillet 1944
- ❖ Le 11 novembre : Commémoration de l'armistice 1918 à Vassy
- ❖ Le 1er décembre : hommage aux morts pour la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie à Presles

*Le Président,
Auguste Marquer*



salle polyvalente

En raison de la construction du nouveau pôle scolaire, les enfants des écoles utilisent la salle polyvalente. Par conséquent, pas de location de la salle aux particuliers et aux associations depuis septembre 2018 et jusqu'au printemps 2021.

Date à retenir en 2020

le 19 janvier : galette des rois
le 1er mars : repas des anciens
(salle de Chênedollé)

les 15 et 22 mars : élections
municipales



Collecte des sacs
d'ordures
ménagères chaque
JEUDI matin

TELEPHONES UTILES

Maire : M. POUPION Patrick	09.61.02.40.76
portable	06.06.90.04.44
Adjoint : M. LOUVET Noël.....	02.31.68.47.21
Adjoint : M. GRAINDORGE Gérard	02.31.68.59.13
Adjoint : M. SILLERE Michel.....	02.31.68.58.98
Mairie déléguée Viessoix	02.31.68.53.73
courriel : commune.viessoix@orange.fr	
Salle polyvalente.....	02.31.67.75.53
École Viessoix.....	02.31.68.57.60
Ecole Bernières.....	02.31.67.75.23
Ecole Presles	02.31.68.88.22
Perception Condé sur Noireau	02.31.69.00.08
EDF	0 810.020.333
Taxi bus	0 810.214.214
Samu	15
Police secours	17
Pompiers	18 ou 112

Le Club des Joyeux Vétérans

Chers amis,
Voici venue l'année 2020...

Les membres du bureau et moi-même profitons de cet instant pour vous exprimer sincèrement tous nos vœux de

BONHEUR JOIE SANTÉ

Un grand merci pour votre présence à nos côtés en 2019.
TRES BONNE ANNÉE À TOUS

Les manifestations 2019 ont été les suivantes :

Janvier : Traditionnel pot au feu offert à tous les adhérents

Mars : Concours de belote

Juin : Voyage spectacle "la Noce Maraîchine" en Vendée
Concours de belote

Juillet : Pique -Nique à Saint-Sever NOUES DE SIENNE (14)

Août : Voyage à Château-Gontier (visite de la ville et déjeuner croisière)

Septembre : Repas de rentrée

Octobre : Concours de belote

Novembre : Repas de Noël des adhérents au restaurant

Décembre : Concours de Belote

les 2 après-midi de rencontres mensuelles de novembre à mars (les 1er et 3ème mercredi) sont reconduites puisque le nombre de participants est élevé.

nous sommes à l'écoute des personnes qui voudraient nous rejoindre pour leur faire partager l'enthousiasme des membres du club.

MERCI à tous pour votre aide...

BONNES FETES de fin d'année

MEILLEURS VOEUX pour 2020

A bientôt R. LEBEL, *Présidente*





Le service ADMR continue à être présent sur la commune par le biais de son association départementale d'aide à domicile.

L'Aide à Domicile en Milieu Rural, qui, comme l'indique son nom, vous propose un service à la personne.

L'ADMR peut venir en aide aux personnes âgées et aux personnes actives, aux personnes handicapées, aux familles. Elle peut intervenir pour la garde des enfants, le portage de repas, pour une activité mandataire (50% des dépenses sont déductibles des impôts).

L'ADMR est présente :

- Pour vous assister avant, pendant et après la grossesse,
- Pour assurer l'entretien ménager de votre intérieur,
- Pour vous aider dans des tâches quotidiennes qui deviennent difficiles à accomplir seul (se lever, se faire à manger, se coucher ...),
- Pour vous apporter une aide exceptionnelle, suite à un accident de la vie (opération, maladie ...), notamment dans le cadre d'une intervention de la CAF.
- Pour vous apporter des repas (y compris repas sans sel et sans sucre).

Depuis plusieurs mois, la Fédération ADMR du Calvados dont le siège est à Carpiquet, a modifié son mode de fonctionnement et ainsi l'ancienne association locale ADMR de Viessoix (Bernières le Patry, Burcy Chênedollé, Pierres, Presles, Rully et Viessoix) est rattachée à L'ASSOCIATION LOCALE ADMR du BOCAGE VIROIS



Bureau permanent à VIRE NORMANDIE

Adresse : 32 place Saint Anne
VIRE

14500 VIRE NORMANDIE

Téléphone 02.31.59.89.10

e-mail : vire@fed14.admr.org

horaires d'ouverture au public

Lundi et Jeudi de 9 h à 13 h

Mardi de 13 h à 15 h 30

Mercredi de 13 h 30 à 16 h

Vendredi de 14 h à 17 h



Foie gras de canard mi-cuit vapeur au piment d'Espelette

Pour 10 personnes :

- 1 foie gras de canard cru déveiné
- 2 cuillères à café rases de fleur de sel
- 1 cuillère à café rase de piment d'Espelette en poudre
- 2 cuillères à soupe de cognac, armagnac ou vin blanc moelleux

Laissez le foie gras à température ambiante pendant 1 heure puis séparez les lobes et posez les à plat dans une grande assiette.

Dans un ramequin mélangez le sel, le piment d'Espelette et l'alcool. A l'aide d'un pinceau badigeonnez le mélange sur toutes les faces du foie gras.

Déposez les lobes l'un sur l'autre puis enfermez les dans deux couches de film de cuisson en nouant les extrémités de façon à former un gros boudin en tassant avec les mains.

Enfermez à nouveau dans deux couches de papier alu bien serrées et laissez mariner pendant 24 h au réfrigérateur.

Le lendemain mettez le foie gras dans un panier vapeur et quand l'eau bout faites cuire 8 min, retournez le foie gras et faites cuire de nouveau 8 min (ne pas utiliser la cocotte minute sous pression).

Laissez refroidir à température ambiante pendant 30 min puis entreposez au réfrigérateur, sans l'ouvrir, pendant 48 h.

Magrets de canard déglacés au whisky

pour 4 personnes :

- | | |
|--------------------------|--------------------------------|
| - 2 beaux magrets | - 1 verre de whisky |
| - 1 gros oignon | - persil |
| - 1 gousse d'ail | - ciboulette |
| - 20 cl de crème fraîche | - huile d'olive, sel et poivre |

Faites revenir l'oignon en lamelles et l'ail émincé dans l'huile d'olive avec le persil et la ciboulette 2 à 3 minutes.

Salez et poivrez les magrets, placez les dans la poêle peau vers le bas et laissez cuire 4 à 5 minutes de chaque côté à feu moyen. Jetez la graisse (ou gardez là pour cuire des pommes de terre).

Versez le verre de whisky, laissez cuire 5 minutes à petit feu, versez la crème fraîche et mélangez.

Sortez les magrets de la poêle, coupez les en tranches de 2 à 3 cm et arrosez les de sauce.





Qui est qui ?

Arriverez-vous à associer un nom de conseiller à une photo ancienne de celui-ci ? Pour vous aider, nous vous mettons à disposition sur la page suivante une photographie récente ainsi que les noms des membres du conseil.





P. Poupion



N. Louvet



G. Graindorge



M. Sillère



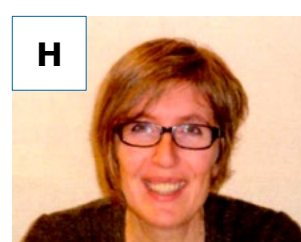
P. Cailly



P. Courtois



C. Duplant



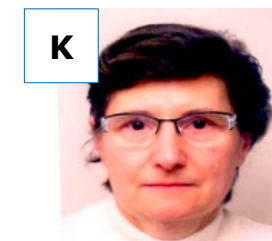
A. Fournier



M. Lalleman



G. Lechevallier



C. Lepetit



I. Martin



C. Ménard



B. Poulain



M. Suard

Reportez vos réponses (par exemple 1A) sur le bulletin de participation. En cas d'égalité, un tirage au sort départagera les gagnants des galettes offertes par la Mairie.